

Compte-rendu du Conseil d'Etablissement du 19 juin 2019

Présents : cf liste d'émargement

Le secrétariat est assuré par M. JM Pavot

L'ordre du jour (**annexe 01**) est adopté sans aucune question diverse.

1/ Approbation du CR de la séance du 1^{er} avril 2019 (annexe 02)

A la demande de M. Ganneau, l'ajout suivant est fait au point 2b du compte rendu : « le souhait est exprimé par M. Ganneau que les actions liées à la Section Internationale Américaine puissent débiter avant la réception de l'agrément par les autorités compétentes ».

Le Provisur répond que certaines choses sont déjà en place (EMILE par exemple), mais qu'on ne peut légalement changer les horaires hors cadre officiel.

Vote : le compte rendu est ainsi validé à l'unanimité (13 voix sur 13).

2/ Règlement intérieur (annexe 03)

Mme Tarhouni fait remarquer qu'une pratique dans l'échelle des sanctions (4 observations = retenue d'une heure) est parfois contestée par les usagers car elle n'est pas clairement explicitée dans le règlement intérieur. Le Provisur précise que cela provient de la révision (et simplification) opérée sur notre règlement intérieur par la Commission permanente en 2016/2017.

Vote : le règlement intérieur 2019/2020 est adopté à l'unanimité (14 voix sur 14)

3/ Rentrée scolaire 2019 (annexe 04)

3a. Validation du calendrier de rentrée : proposition de reconduire l'organisation ayant donné entière satisfaction.

Vote : validation unanime (14 voix sur 14)

3b. Structure prévisionnelle :

Le Provisur commente les estimations d'effectifs pour la rentrée 2019. Environ 1200 élèves sont attendus pour une moyenne par classe de 23,9 élèves sur 50 divisions (à confirmer). Il les considère comme très encourageants, étant donné que nous nous acheminerions vers une fin du recul constaté depuis deux années maintenant.

Il insiste sur les importants efforts déployés par tous afin de ne perdre aucun candidat, mais aussi afin d'avoir, le plus tôt possible, des données fiables :

- Passation de tests à distance, avec le support des collègues du réseau (Sousse, Montréal, Abidjan, Cotonou, etc.)
- Passation d'oraux de contrôle lorsqu'un doute subsiste à l'issue du test écrit (essentiellement au secondaire). Il rappelle que le système des tests est uniquement installé pour garantir les chances de réussite des élèves entrants.
- Deux commissions d'admissibilité avant l'été au lieu d'une seule
- Mobilisation des services pour renseigner au mieux et répondre efficacement aux familles.

Il saisit cette occasion pour remercier toutes celles et ceux qui, par leurs efforts et leurs témoignages, assurent la promotion de l'établissement et donc sa réussite.

Le Directeur des sections primaires précise que sur le niveau CE1, relativement « chargé », des dispositifs de dédoublement sont envisagés (au besoin). Il souligne les efforts consentis pour le maintien de 4 divisions en PS et la création de sections à double niveau en MS/GS et CM1/CM2.

Vote de validation de la structure : unanimité (14 voix sur 14)

Le Proviseur évoque la question de la scolarisation d'enfants français ne maîtrisant pas notre langue, suite à une demande de M. le Consul général. Il précise que l'établissement a accordé une attention particulière à ce sujet et a engagé une réflexion approfondie pour répondre à la problématique de leur scolarisation. Il tient à rappeler l'essentiel, s'agissant d'enfants, allophones ou non : l'objectif est, une fois l'enfant accueilli, de construire sa réussite. Si l'établissement n'est pas en mesure d'atteindre cet objectif, l'enfant et sa famille doivent être guidés vers le système le mieux adapté à sa réussite sur le long terme.

Il cite le Directeur général de la MIF :

« Les tout petits, pas de problème; au-delà, les risques sont considérables sans une maîtrise suffisante de la langue française et nous avons cette expérience. La nationalité ne saurait gommer l'histoire scolaire des enfants, qui eux-mêmes souffriront ».

Il en résulte que la seule réponse à cette attente comporte deux volets indissociables :

- Un vrai dispositif de classe d'accueil
- Des élèves n'éprouvant aucune difficulté scolaire dans leur langue maternelle

C'est à cette fin que l'école a fait passer des tests d'admissibilité (GS, CP et CE1) en arabe à 3 enfants français allophones, dont les parents ne parlent pas non plus la langue française. Un seul cas relevait d'un dispositif d'accueil, ce qui est insuffisant pour en envisager l'ouverture.

Information sur le calendrier d'admissibilité de septembre : tests d'admissibilité (samedi 7 au secondaire et dimanche 8 au primaire) ; commission d'admissibilité le 10 septembre et rentrée pour les enfants en question, le dimanche 15 septembre.

4/ Aspects pédagogiques et vie de l'école

4a. Bilan 2018-2019 (annexe 05)

➤ Accompagnement des personnels :

- Inspections, visites conseil et animations ont été nombreuses: 2 missions d'IA-IPR (Mme Thomas en lettres ; Mme Bobet en SVT) ; 1 mission du Conseiller pédagogique de la MIF pour l'arabe (M. Sami) et 7 missions d'EEMCP2 (SVT, lettres, HG, EPS, anglais et 2 x espagnol)

• Formation continue :

Néo recrutés (entrants dans le métier) : 8 jours pleins pour 6 enseignants (deux du 1^{er} degré ; quatre du 2nd degré)

Autres personnels : 36 stages, dont 10 pour le 1^{er} degré et 26 pour le second degré.

- Bilan pédagogique : avec notamment
 - le lancement de la filière culturelle (à dominante théâtre) et son spectacle de fin d'année de grande qualité : M. Mathieu intervient pour dire tout le bien qu'il pense de cette filière et des bénéfices qu'elle apporte aux enfants.
 - la certification internationale de maîtrise de l'arabe (CIMA) en partenariat avec l'IMA de Paris (EFID pionnière en la matière) ; en attente des résultats.
 - la passation du DELF en 4^{ème} /3^{ème} sur proposition du Conseil de classe
 - l'engagement de l'EFID dans le développement durable : club éco-citoyen ; la semaine verte qui a été un véritable succès
 - le lancement du Projet Numérique d'Etablissement (PNE) et de la journée du numérique (appelée journée du code)
- Médiation scolaire et communication non violente (phase 2) :
Mme Abou Fadel, Présidente du Conseil de gestion, en rappelle les différentes étapes : sensibilisation de la communauté scolaire (EFID : mai 2018) ; formation de formateurs (CPM Beyrouth : septembre 2018) ; formation d'élèves médiateurs (Djeddah : avril 2019).
La médiation scolaire et la communication non violente entrent dans l'esprit de l'école.

4b. Perspectives 2019-2020

- Section internationale américaine : relance du dossier, avec un partenariat renforcé avec l'Ecole Américaine (sur deux plans : enseignement et culture)
- Poursuite de la filière culturelle à dominante théâtre en 5^{ème}
- Réforme du lycée qui concernera pleinement les niveaux 2^{nde} et 1^{ère} dès septembre :
 - Une nouvelle grille horaire en seconde
 - Disparition des filières en 1^{ère} et choix de 3 enseignements de spécialités

2019/2020 verra en revanche encore l'ancienne version du baccalauréat.

- Voyages scolaires :
 - CM2 : classe de neige (janvier 2020)
 - 5^{ème} /4^{ème} latinistes : voyage à Rome (mars-avril 2020)
 - 3^{ème} : découverte d'une région française (mars-avril 2020)
 - 2^{nde} et 1^{ère} : découverte de l'enseignement supérieur en France (Paris). La réforme du lycée et le choix de spécialités demandé en fin de seconde aux élèves incitent l'école à proposer dorénavant ce séjour d'orientation en 2^{nde}. Pour les élèves de 1^{ère}, ce sera la dernière édition.

Les voyages pédagogiques sont validés unanimement par le Conseil.

En réponse à une remarque de Mme Scherrer sur la répartition des rôles de chacun dans l'organisation d'un voyage pédagogique, M. le Directeur Administratif et Financier précise que les dossiers devront être finalisés dès la fin du mois de septembre, selon une charte qui sera présentée à la rentrée et qui clarifiera le rôle de chacun ainsi que le calendrier général.

5/ Projet d'établissement 2019-2024 (annexe 06)

Le nouveau projet d'établissement, fruit du travail tout au long de l'année d'une commission représentative s'étant basé sur différentes consultations, reste orienté prioritairement sur le français. Néanmoins, il évolue dans l'esprit, avec une prise en compte du plurilinguisme de nos élèves, des compétences inter-langues, de la production orale et écrite demandée aux élèves, et enfin de l'esprit français.

Les deux autres axes donnent priorité :

- aux parcours éducatifs (les 4 parcours institutionnels et le parcours linguistique à l'EFID).
- à l'humanisme et à la citoyenneté responsable

Vote : le nouveau projet d'établissement est approuvé à l'unanimité

M. Ganneau s'interroge sur la durée de ce projet ainsi que sur la possibilité de comparer nos résultats aux évaluations diagnostiques en français avec ceux de métropole ou d'autres établissements.

Le projet d'établissement est donné pour 4 ou 5 ans, car trois ans est souvent court pour une bonne mise en œuvre. Néanmoins, rien n'empêche l'établissement de le réaliser sur quatre années seulement.

Les comparaisons sont souvent difficiles étant donné que les établissements de France ne communiquent pas sur ces résultats, de même qu'au niveau national, le ministère de l'éducation nationale ne fournit pas de résultats quantitatifs. En revanche, il est possible, notamment au primaire (CP et CE1 en français et mathématiques), de se situer par rapport aux résultats des établissements de la zone MOPI.

6/ Plan Numérique d'Etablissement 2019-2024 (annexe 07)

Le Plan Numérique d'Etablissement est commenté par M. Sergent, référent numérique de l'EFID. Il en explique les conditions d'élaboration et détaille avec précision les trois axes du plan (voir document annexé).

Vote : le PNE est adopté unanimement

S'assurant qu'il n'y a plus de remarque particulière, le Proviseur lève la séance à 18h en adressant ses remerciements à tous les membres qui se sont pleinement investis cette année au sein du Conseil et notamment dans les différentes commissions de travail.

Il rend un hommage particulier aux membres quittant leurs fonctions ou quittant Djeddah :
Mme Fida Maamari, Mme Nisrine Sultani et Mme Anne Hantouche.

Secrétaire de séance,

JM Pavot
Directeur des Sections Primaires





École Française Internationale
 BP 9982 – Djeddah 21423
 Arabie Saoudite
 Tel : (966) 12 691 5662
 Fax : (966) 12 639 0540

Mel : lyceefrancaisjeddah@yahoo.fr

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 19 JUIN 2019

		Présent	Absent
MEMBRES DE DROIT	Christian NONNENMACHER, Proviseur		
	M. Karim MAATOUG, l'Attaché de coopération et d'action culturelle		X
	M. Guillaume POULAIN, Proviseur adjoint		
	M. Antoine LO CUNSOLO, Directeur Administratif et Financier		
	M. Jean-Michel PAVOT, Directeur de l'école primaire		
	Mme Rita BEJJANI, CPE		
	M. David SERGENT, représentant des personnels enseignants (1er degré)		
	Mme Florence SCHERRER, représentant des personnels enseignants (2nd degré)		
	Mme Joanne DAHER, représentant des personnels enseignants (2nd degré)		
	Mme Salwa TARHOUNI, représentant des personnels de la Vie scolaire		
	Mme Anissa OUARRAKI, représentante des personnels non-enseignants		
	Mme Fida MAAMARI, représentante des parents		
	Mme Aïcha KANE, représentante des parents		
	M. Faker RAIS, représentant des parents		
	Mme Cynthia SABBAGH (TES), représentante des élèves		Excusée
	Mme Chiraz BELHARDI (IS1), représentante des élèves		X
	M. Abdallah BOUHAMDAN (4C), représentant des élèves		
Membres siégeant à titre consultatif	Mme Marie-Claude ABOU FADEL, Présidente du CG		
	M. François GANNEAU, Trésorier CG		
Les invités	M. Thierry MATHIEU, représentant des parents au Conseil d'école		